



Lasne Nature

Bulletin trimestriel
de l'a.s.b.l. "Lasne Nature"
B. 001-2326233-55
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Siège social et rédaction
3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne
Tél. et Fax : 02/ 633 27 64
www.lasne-nature.be

L'explorateur Alain Hubert à Lasne un défi pour l'ingéniosité humaine

C'est devant une assemblée de plus de deux cents spectateurs attentifs et grâce à l'antenne belge de la Fondation Nicolas Hulot, présidée par Bernard Carton, que Lasne Nature a pu présenter ce 22 avril l'explorateur Alain Hubert qui nous a illustré la thématique spécifique et brûlante du changement climatique.

Pour rappel, la Fondation Nicolas Hulot-Belgique a pour objectif de sensibiliser, les jeunes, par l'éducation, à l'importance du changement climatique et d'essayer de comprendre ce qui s'y passe. Cette conférence était aussi rehaussée par la présence de Philippe Soreil, présentateur bien connu de la RTBF.

durant ces expéditions.

Mais Alain Hubert était présent parmi nous surtout pour nous exposer et tenter d'expliquer le changement climatique qui nous est annoncé depuis quelque temps et au sujet duquel nous nous posons beaucoup de questions.

À l'aide de nombreux graphiques, explications claires et une approche vulgarisée, nous apprenons que les analyses réalisées par les scientifiques sur les prélèvements de glaces provenant de profonds carottages au Pôle Sud (accumulation de glace depuis 800.000 ans) et au Groenland (jusqu'à 250.000 ans) démontrent que depuis des milliers d'années, notre climat n'a été qu'une succession de périodes glaciaires (de +/- 100.000 ans) entrecoupée de périodes interglaciaires (chaudes de +/- 10.000 ans).

Suite en page 6



Alain Hubert, Belge, né le 11/9/1953, diplômé ingénieur civil de l'UCL en 1977, explorateur, alpiniste, co-fondateur de l'« International Polar Foundation », nous a en premier lieu présenté deux de ses explorations polaires, à savoir : Celle de 1997-1998 au cours de laquelle, avec Dixie Dansercoer, il a effectué la traversée du continent Antarctique depuis l'ancienne base Roi Baudouin jusqu'à la base américaine de Mc Murdo via le Pôle Sud, soit une distance de 3924 km couverts en 99 jours à pied, à ski et parfois, quand le vent leur était favorable, tirés

par des voiles leur permettant ainsi de couvrir jusqu'à 100 km par jour. Celle du printemps 2002 où, toujours avec Dixie Dansercoer, ils tentèrent la traversée à pied de l'Arctique couvert de glace, en partant des New Siberian Islands pour Ward Hurt (Canada) soit 2350 km. Malheureusement, après 650 km et 68 jours d'efforts surhumains, ils durent renoncer à leur tentative, l'état chaotique de la glace les empêchant de poursuivre l'expédition. Nous avons ainsi pu admirer quelques magnifiques prises de vue réalisées

AU SOMMAIRE

A l'écoute d'Alain Hubert	1/6
Migration éclair	2
Mobilité	2
Sauvetage du paysage d'Anogrune	3/4
La qualité de notre environnement	4
Ouverture d'un nouveau sentier	5
Sacs jetables	4
Contrat de rivière	5
Petits gestes, grands effets	7
Guerre aux limaces	8
On nous écrit	8
Nos éditions	9
Cotisations	9
Carte de membre	9
La nature de juin à août	10/11
Quel climat pour la Belgique ?	10/11
Agenda	12
Mots croisés	12
Téléphones, fax, mails	12



Le 27 mars 2005 :

le soir de Pâques

Migration éclair

Nous sommes route de la Marache, il pleut, il fait noir.

Luc est au sec dans la voiture, il m'éclaire à l'aide des phares. Moi, sous la pluie, dense, drue, j'avance un seau à la main.

Les caniveaux débordent d'eau, je dégouline de partout, je repousse mon capuchon devenu inefficace et les filets d'eau glissent dans mon cou... mais ce n'est rien car il y a des grenouilles partout et c'est pour elles que je suis là. Elles nagent avec élégance dans le caniveau. Font de l'aquaplaning sur les pavés de la route et en 5 brasses, elles sont de l'autre côté.

D'une main, je les prends pour les mettre dans le seau car j'entends arriver une voiture mais elles me glissent entre les doigts; elles sont fines et agiles. Pour elles c'est le « grand jour » car elles ont pondu et retournent dans le bois et ce soir, il pleut enfin, il pleut beaucoup. Elles sont nerveuses, rapides, contentes peut-être.

D'un saut, elles sortent du seau ! Le temps d'en rattraper une, une autre sort, elles sautent partout autour de moi.

Et la pluie qui dévale de mes cheveux. Mais qu'importe !

Il faut faire vite car si la voiture passe... Je les mets au dessus du muret vers le bois et elles bondissent à l'abri des plantes et des orties. Je sens quelque chose de froid et de lisse à l'inté-

rieur de ma manche, au delà du coude déjà. Il faut secouer cette manche trempée et voilà qu'il en tombe une belle grenouille rousse et dorée.

La voiture passe et s'arrête à ma hauteur. « Vous ramassez des grenouilles ? » « Oui, c'est la fin de la migration, elles retournent toutes vers les bois, elles viennent de pondre dans les étangs. » Elles sont comme folles ce soir et si belles aussi luisantes, de toutes les couleurs : jaunes, brunes, un peu vertes, plus sombres; il y en a de petites qui viennent sans doute de pondre pour la première fois et de grandes pleines d'expérience. Mais, j'en ai à nouveau une dans ma manche.

S'il vous plaît, roulez lentement, je n'arrive pas à les ramasser toutes, j'en ai déjà fait passer plus de 200 ce soir et je commence à avoir mal au dos !

La pluie a cessé, la voiture s'en va, lentement. Je vois alors qu'elle s'arrête, la dame en sort et commence elle aussi à les ramasser.

Merci à ces bénévoles inconnus du soir de Pâques.

Entre le 16 et le 26 mars les bénévoles de La Marache ont fait passer vers les étangs près de 2700 batraciens ! Au Chêne au Corbeau, notre secrétaire J.P. Haak en a sauvé AVANT la fermeture des barrières 1.113 (voir la rubrique « Miel et vinaigre » ci-dessous). Au chemin de Couture, 359 batraciens ont été sauvés par un seul et même volontaire (F. Aubry). ...à l'année prochaine

Micheline NYSTEN

Responsable de la Cellule BATRACIENS.

MIEL

Une réunion de concertation en juin 2004 a abouti à un accord entre l'Echevin de l'environnement, Lasne Nature et les riverains de la rue du Chêne au Corbeau pour fermer les barrières entre 19h et 7h les jours de migration, l'éco-conseillère décidant des modalités précises au jour le jour.

VINAIGRE

Contrairement à l'accord pris lors de la réunion de juin 2004, les barrières ne furent fermées qu'à 20h. Suite à quelle décision ? La migration commençant dès la tombée du jour (+/- 19h15) plus de 1000 batraciens passèrent avant 20h et n'eurent la vie sauve que grâce à un riverain et à notre secrétaire.

MOBILITE

L'espace vert est maintenu au centre de Lasne

L'espace vert au coin des rues de Genleau et de l'Eglise, menacé d'être transformé en parking, sera finalement maintenu. Le collège a pris cette décision à la demande explicite de Monsieur Thomas, échevin de la Mobilité. Celui-ci souhaite conserver un cadre verdoyant au centre de Lasne. Pour rappel, nous lui avions adressé un courrier dans lequel notre association s'opposait à la destruction de cet îlot de verdure. Même si ce petit parc ne comporte aucun arbre remarquable ou rare, il permet aux piétons de s'isoler de la pression automobile. Nous ne pouvons que nous réjouir et le remercier pour cette décision. Peut-être pouvons-nous également souhaiter à terme une remise en état de la fontaine et le remplacement des quelques thuyas par des espèces plus régionales.

Aménagement du parking

La pose d'un revêtement au parking de la place du jeu de balle (derrière la banque) ainsi que l'aménagement du sentier de la cure reliant ce parking à la rue de l'Eglise est une bonne initiative que Lasne Nature se doit de souligner. Les automobilistes

adeptes du stationnement sauvage sur les trottoirs de la rue de l'Eglise ou de la route d'Ohain n'auront vraiment plus aucune excuse pour justifier de tels comportements..

Notre association approuve également la création des quelques places de stationnement à proximité de l'église qui permettront d'accueillir les participants aux cérémonies religieuses dans de meilleures conditions. Ce parking devrait en effet être réservé lors des mariages ou des enterrements.

Semaine de la Mobilité

A l'occasion de la Semaine de la Mobilité, la commune de Lasne organisera, le dimanche 18 septembre, une journée axée sur les déplacements à vélo. Lasne Nature qui, l'an dernier, avait lancé sa propre journée Mobilité sous le titre «les liaisons non dangereuses» et présentait des itinéraires alternatifs pour piétons, cyclistes et cavaliers, s'associera cette année à cet événement. Nous espérons que cette action commune, échevinat de la Mobilité et Lasne Nature, rencontrera un grand intérêt auprès des Lasnois et cela au bénéfice de la promotion des modes de déplacement «doux» comme alternatives à la voiture.

JP Hengels (Cellule Mobilité)



Pour un certain nombre de nos lecteurs la notion de P.C.A. dérogatoire reste mystérieuse, de même que le rapport qu'elle pourrait avoir avec le sauvetage d'un paysage de Lasne.

Rappelons brièvement ce que nous exposons à ce sujet il y a un peu plus d'un an, dans ce même bulletin de « Lasne Nature » : dans certaines conditions précisées dans le CWATUP (Code Wallon de l'Aménagement du Territoire) un « Plan Communal d'Aménagement » (P.C.A.) peut déroger aux sacro-saintes dispositions du Plan de Secteur concernant notamment les limites des zones d'habitat.

On sait que depuis les hauteurs de la rue d'Anogrune on jouit notamment vers la haute vallée de la Lasne, de superbes vues qui, depuis des années, sont menacées. La rue est en effet bordée de terrains encore inoccupés mais à destination d'habitat.

Depuis 1996, divers projets de lotissement de ces terrains ont pu être refusés par les autorités compétentes, au motif qu'ils masquaient ces paysages. Mais d'autres projets peuvent surgir et être un jour appréciés différemment par une « majorité de rencontre », comme disait le Général De Gaulle...

Autre danger : des refus répétés, aboutissant à une interdiction totale et définitive de construire, poseraient un insoluble problème d'indemnisation des propriétaires des terrains à lotir. L'indemnisation a beau être légalement prévue, les crédits manquent pour la rendre effective.

Alors, notre Commune a envisagé de dédommager les propriétaires d'une autre façon : grâce à un P.C.A. dérogatoire, leur permettre de construire ailleurs, sur des terres qui leur appartiennent mais qui ne sont pas actuellement « constructibles », à condition bien entendu qu'ils renoncent définitivement à implanter aucune maison le long de la rue d'Anogrune : cette zone-là perdrait sa destination d'habitat. Il y aurait ainsi échange de destination.

Pourquoi une étude ?

Cette opération est parfaitement légale, le seul problème est qu'il faut déterminer géographiquement où vont se situer la ou les parcelle(s) qui acquerront cette destination en compensation. C'est ici que les Romains s'empoignirent...

Car les habitants voisins, les fermiers, les promeneurs, les défenseurs de la vie sauvage, les exploitants forestiers, les chasseurs (pour ne citer que quelques

Visant le sauvetage du paysage d'Anogrune

Le projet de P.C.A. dérogatoire est en cours d'élaboration

catégories d'opposants potentiels) ont chacun leurs préoccupations. En général, ils applaudissent à la préservation des paysages, mais préféreraient que les compensations s'opèrent loin de l'endroit où ils demeurent, ou cultivent d'autres terres, ou se promènent, etc.

Bien que certaines d'entre elles s'apparentent à la trop fameuse attitude NIMBY (« not in my backyard »), il ne peut évidemment être question d'ignorer ces objections : il s'agit au contraire de les inventorier complètement, de prendre en compte les éléments qui les justifient, puis de rechercher les moyens de remédier, si possible, aux inconvénients en cause. Si à certains endroits les remèdes sont d'une efficacité incertaine, il faudra bien sûr renoncer à y localiser les futures zones d'habitat.

Toutes, absolument toutes, les localisations imaginables sont à examiner dans cet esprit, sans aucune exclusive préalable. Comme, si on n'y prend garde, de fâcheuses exclusives peuvent résulter du jeu des influences politiques, le CWATUP impose qu'un bureau d'étude spécialisé soit chargé de ce genre d'investigations.

Pour élaborer ce projet de P.C.A. dérogatoire, notre Commune a donc suivi la procédure adéquate et prévu que le bureau d'étude aurait à s'intéresser à une très large aire entourant les terrains à bâtir rue d'Anogrune.

Mission actuelle du bureau d'étude

Il n'est pas question pour le moment de procéder à une étude d'incidences sur l'environnement. Une telle étude sera sans doute faite plus tard et ne portera que sur un nombre limité de sites pouvant convenir à l'habitat. Ces sites doivent donc au préalable avoir été choisis par le pouvoir politique, au vu des résultats d'une première étude qui est en cours depuis trois mois.

Somme toute cette étude vise à permettre au pouvoir politique d'écarter certaines localisations non pas sur la base de réclamations diverses parfois mal justifiées, mais sur celle d'éléments

objectifs. Ces éléments concernent déjà bien entendu des incidences sur l'environnement à prendre en compte sans encore les étudier à fond et comportent aussi l'examen de mesures palliatives. Plus tard, bien après que l'autorité aura fait ses choix, le projet affrontera l'enquête publique.

Et Lasne Nature dans tout cela ?

La matière est en rapport direct avec les objectifs statutaires de notre association. Au sein de Lasne Nature, parallèlement à ce que fait le bureau d'étude un groupe de travail a recueilli de nombreuses données sur l'environnement à prendre en compte dans ce projet et sur les mesures palliatives envisageables.

Début février notre association a offert d'aller discuter de ces questions avec le bureau d'étude. La Commune a estimé un contact prématuré. Au moment où j'écris ces lignes (début mai, délai d'impression oblige) le contact n'a pas encore eu lieu.

Certes, le hasard peut faire que, de son côté, le bureau d'étude ait recueilli absolument toutes les informations que, en parallèle, le groupe de travail de Lasne Nature a gagnées.

Si le hasard fait cela, c'est parfait, mais le hasard est le hasard... Un échange de vues, opéré en temps utile est plus sûr. Faute de cet échange, les décideurs politiques risquent d'être amenés à faire leur dégrossissage sur la foi d'informations incomplètes. De son côté Lasne Nature risque en conséquence de devoir critiquer à posteriori les choix faits, au lieu d'avoir été associée à la réflexion préparatoire de cette décision.

Nous ne prétendons pas que nos informations sont toutes indubitables, mais il faut au moins laisser le temps au bureau d'étude de les vérifier. Et sur le chapitre du délai, nous sommes inquiets.

L'inquiétude

Cette situation est gênante à plusieurs titres : le dialogue que nous essayons d'instaurer est non seulement néces-



Suite de la page 3

Le sauvetage du paysage d'Anogrunne

Le projet de P.C.A. dérogatoire est en cours d'élaboration

saire pour des raisons d'efficacité, il est aussi préconisé officiellement dans la brochure éditée par la Région wallonne (DGATLP) intitulée « Le Plan communal d'Aménagement, son rôle, son élaboration, sa mise en œuvre ». Nous citons ci-dessous un passage de la p. 26 de cette brochure, concernant la participation (*)

« Il ne suffit pas non plus que les plans d'aménagement soient par la voie de l'enquête publique portés à la connaissance du public, même sous les formes extrêmement larges (...)

« En effet, le public est, à ce moment-là, mis en présence d'un projet élaboré par l'administration et par elle seule.

Il ne peut exprimer son opinion que sous la forme d'observations et de réclamations. Il faut faire plus que consulter le public : il faut le faire collaborer à la confection du plan. »

Pouvons-nous espérer qu'avant même que paraisse cet article, la Commune estimera que l'échange de vue proposé doit se faire ?

Il va sans dire que, si elle est acceptée, notre contribution sera positive : comme sans doute la plupart des Lasnois, nous formons des vœux pour que le projet de P.C.A. dérogatoire puisse être largement approuvé, au niveau local comme par la Région wallonne. La chance de sauver des paysages doit être saisie.

Mais notre avis est soumis à une condition. On comprendra que si cette condition n'était pas remplie, nous ne pourrions que conseiller au public d'être « contre », lors de l'enquête publique. Elle est que TOUT ait été fait pour empêcher que le coût de l'opération pour l'environnement ne devienne trop élevé.

Cela exige notamment : que le choix des sites ait été fait d'une façon totalement éclairée, par une étude non entachée de lacunes.

F. DEBREYNE
Section Urbanisme et A.T.

(*) La brochure a été éditée en mars 2000. Signalons par ailleurs que la Convention Européenne du Paysage (à laquelle notre pays, tant au niveau fédéral qu'à celui de la Région wallonne a adhéré) on lit une recommandation semblable : « La protection des paysages est l'affaire de tous. Les autorités compétentes doivent veiller à la transparence du processus d'élaboration et de décision dans ce domaine ».

C'est de nous que dépend la qualité de notre environnement

Haies et clôtures

Il suffit de se promener pour constater combien, et de plus en plus de haies et de clôtures croissent et transforment des propriétés en camps retranchés (parfois, même avant le début des travaux de construction).

Les propriétaires qui ont choisi de vivre à la campagne s'isolent de cette campagne et entourent leurs biens de véritables murailles de verdure ou de métal et se privent d'un environnement de qualité, (ils ne voient pas plus loin que le bout de leurs clôtures). Mais privent également les promeneurs des beautés paysagères et volent à tous ceux qui passent sur le chemin des beautés dont ils jouissaient encore quelques mois plus tôt. D'autre part, ces obstacles rendent la vie de la faune sauvage et ses déplacements de plus en plus malaisés. Là où un triple fil bien tendu suffirait, les chevreuils...ou les hérissons rencontrent de vrais murs. La vue de chevreuils dans le fond de son jardin et la joie qui en découle n'est elle pas plus enrichissante et ne vaut-elle pas que quelques roses soient parfois dégustées par ceux-ci ? Et ces petits animaux que sont les hérissons et qui n'arrivent plus à pénétrer dans notre jardin où ils consommaient les limaces que nous maudissons ne sont ils pas dignes d'être protégés ?

Hirondelles de cheminées

Ah Monsieur ! Où sont passées ces annonciatrices du printemps. On détruit leur nid parce qu'elles font tomber leurs déjections devant notre porte ou notre fenêtre (alors qu'il suffirait de placer à quelques centimètres sous leurs nids une planchette qui les récolterait).

Nous privons aussi ces jolis oiseaux de leur matériau principal de construction en bouchant les trous pleins de boue qu'il y a dans le chemin tout proche et les aide dans leurs travaux de maçonnerie.

Où sont passés les pics ?

Nous entendions le bruit typique qui se répercutait parfois bien loin lorsqu'ils creusaient leur futur nid dans des arbres sur le déclin. Aujourd'hui, gardons dans le fond du jardin un arbre en fin de vie.

Ennemis des oiseaux

Si nous déplorons les dégâts générés par les pies ou les corneilles, nous sous-estimons les ravages faits par les chats car nous les considérons comme les compagnons de l'homme et leur pardonnons beaucoup. Comme la formule qui évoque au sujet de la boisson : « un verre, ça va, mais à partir de trois : salut les dégâts ! » Il n'est pas admissible d'élever et de laisser se multiplier des groupes de 15 ou 20

chats, sans contrôle.

Aimer la nature, c'est bien; la protéger, c'est aussi défendre les plus faibles. Or, par nature, les chats sont des chasseurs d'oiseaux et l'on est effaré de constater que les victimes des chats sont beaucoup plus nombreuses que les oiseaux blessés, mourant que l'on recueille chaque jour dans les centres de revalidation comme celui de La Hulpe.

Grenouilles, crapauds, tritons

Un habitant de la chaussée de Rixensart (face à la réserve de Renipont) a interpellé un de nos amis et a souhaité que soit installé au bord de son étang le système de bâches et de seaux que nous avons utilisé durant des années à la rue du Chêne au Corbeau.

Merci à ce propriétaire qui a compris ce qu'il convenait de faire pour assurer le sauvetage d'un contingent de batraciens qui dans le passé payait un lourd tribut pour aller rejoindre les pièces d'eau de la réserve de Renipont. Ce travail a été réalisé avec son aide.

Cette même méthode pourrait être utilisée en bien d'autres endroits et permettrait de sauver 1, 10, 50 ou davantage de ces protégés auxquels il faut des années pour atteindre l'âge adulte et une seconde pour être écrasés sur nos routes.

Ouverture d'un nouveau sentier

Sentier d'Hubermont (n° 26 bis) – Maransart.
Longueur : environ 350 m.

Ce sentier qui se situe à 300 m de la Ferme d'Hubermont débute à la rue du Bois Impérial par un escalier de pierre de 7 marches pour gravir un petit talus; passe entre un petit manège et un champ de maïs (du moins au moment où nous écrivons ces lignes car, quand vous l'emprunterez, quelque chose d'autre y aura peut-être été semé), puis traverse un bosquet et par un tourniquet arrive au-dessus d'une pâture, à traverser, pour se terminer dans le bas au sentier n° 36 (appelé « Près de la Maison Blocry ») faisant partie de la promenade n° 7.

Merveilleuse vue d'ensemble sur Maransart et la vallée du Ri de la Claudine.



3 000 000 000 de sacs jetables

Nous en sommes témoins chaque jour: les sacs jetables en plastique n'ont plus la cote.

De nombreuses grandes surfaces réagissent enfin et proposent des alternatives aux milliards de sacs jetables qui nous envahissent: box pliables qui prennent, vides, peu de place dans le coffre de la voiture, sacs à provisions divers en coton, en toile de jute, d'un prix souvent modique, caddys à roulettes qui dans notre imagination font un peu ringards mais ont été modernisés ces dernières années.

La majorité des grandes surfaces proposant des sacs réutilisables, remplacent gratuitement ceux-ci lorsqu'ils sont abîmés ou déchirés.

La prolifération des sacs jetables dérivant dans la nature (pour la Belgique: plus de 3 milliards par an) constitue un fléau pour l'environnement. Ils submergent les décharges, obstruent cours d'eau et canaux, provoquent des inondations.

Ces sacs volent partout, aboutissent dans les rivières, s'accrochent aux branches, forment des embâcles, dérivent vers les fleuves pour atteindre enfin la mer et les plages où ils rejoignent les monceaux de matières plastiques et autres, que nous envoient les courants venant des pays voisins.

Un exemple parmi bien d'autres:

lors d'une table ronde consacrée par WWF France au thème « Du jetable au durable » une navigatrice de la Rochelle a raconté l'histoire des magnifiques tortues Luths qui en été viennent dans ces parages et y mangent des méduses. Or rien ne ressemble plus à une méduse qu'un sac en plastique. Ces grosses tortues magnifiques grosses bêtes, presque antédiluviennes, mangent ces sacs et meurent assez rapidement d'occlusion intestinale.

Petite cause...

La revue Espace-Vie consacre dans son numéro 152 un important dossier au contrat de rivière, ce qui a été fait et surtout ce qui reste à faire.

Il est important que nous sachions ce que représente l'EAU et gardions à l'esprit quelques chiffres..

La Wallonie prélève annuellement plus de 3 milliards de m³ d'eau dans la nature!

La Wallonie distribue annuellement 400 millions de m³ d'eau potable, ce qui correspond à 1,1 million de m³ par jour!

80% de l'eau prélevée provient des eaux souterraines et 20% des eaux de surface!

20% de l'eau prélevée n'arrive pas au consommateur, à cause des fuites dans le réseau!

La consommation moyenne de cette eau potable distribuée est de 131 litres par jour et par habitant (= 48 m³ par habitant par an) (chiffre de 1998)!

Contrat de rivière

Un Belge consomme en moyenne 110 litres d'eau du robinet par jour dont seulement 3 à 6 litres pour la boisson et l'alimentation!

L'essentiel de la consommation sert pour le bain ou la douche mais aussi pour les toilettes (une chasse utilise 43 litres par jour), le nettoyage et les lessives!

14% de l'eau totale prélevée en Wallonie est destinée à l'approvisionnement en eau potable. Le reste sert surtout comme eau de refroidissement (65% de l'eau prélevée), pour les industries (21%) et pour l'agriculture (0,5%)!

L'utilisation de l'eau en Région wallonne est particulièrement élevée (le prélève-

ment de l'eau par rapport aux ressources totales en eau douce atteint de 25 à 38% selon les années)

La moyenne des pays européens est de 21%.

Les nappes aquifères sont maintenues à un niveau d'exploitation jugé raisonnable. Le prélèvement en eaux souterraines par rapport aux réserves renouvelables estimées atteint 85 à 90% selon les années.

Entre 1994 et 1996, seule la nappe du carbonifère du Tournaisis a été surexploitée (de 93 à 111%). Durant la même période, la nappe des Sables bruxellois a été exploitée de 73 à 95%.

En 2003, le budget que la Région wallonne a consacré à la politique de l'eau a atteint les 100 millions d'€ (soit 40 milliards de BEF) respectivement 76 millions d'€ pour la gestion du cycle de l'eau et 24 millions d'€ pour la gestion des cours d'eau.

Extrait de « Espace et Vie »



(Suite de la page 1)

L'explorateur Alain Hubert à Lasne

Le réchauffement climatique : un défi pour l'ingéniosité humaine

Ces études paléo-climatiques ont mis en évidence une remarquable corrélation entre l'intensité de l'effet de serre lié aux teneurs en CO₂ atmosphérique et les températures moyennes globales. L'analyse détaillée de ces échantillons de glace laisse apparaître ainsi que la courbe des températures moyennes globales de ces diverses périodes, tant chaudes que froides, suit à l'identique celle du taux de CO₂ qui y est aussi contenu. Il est donc démontré indiscutablement qu'il y a une corrélation entre la température et le taux de CO₂ dans l'atmosphère.

Si cette succession est restée stable depuis des millénaires, on remarque que durant les cent dernières années, le taux de ce CO₂ a augmenté dans des proportions de l'ordre de + 30 %; cette période correspond au début de l'ère industrielle actuelle.

L'augmentation de la teneur de l'air en gaz carbonique résulte essentiellement de l'usage des combustibles fossiles par la civilisation moderne.

Des modèles mathématiques, reprenant l'ensemble des paramètres d'évolution pour le siècle à venir en termes économiques, de population, etc, laissent apparaître que si des mesures drastiques ne sont pas rapidement mises en œuvre, on peut dès à présent prévoir qu'au cours des prochaines décennies cette hausse de la teneur en gaz carbonique atmosphérique jouera un rôle important dans



l'augmentation des températures globales, ce qui va provoquer un bouleversement climatique planétaire.

D'où de nombreuses questions de la part du public très intéressé et qui se résument en une seule :

Que pouvons-nous faire, chacun dans notre vie de tous les jours, pour améliorer cette situation ?

Oui, chacun de nous, prenant conscience du réel danger que représente l'effet de serre, peut contribuer, par de simples gestes, par des choix de vie responsables, à en juguler l'augmentation (voir page suivante).

Beaucoup de réponses peuvent être données et nous pouvons nous référer à de nombreux organismes qui, comme la Fondation Nicolas Hulot, informent, éduquent, alertent, diffusent des conseils, des idées, des suggestions qui, s'ils sont appliqués, même partiellement,

contribueront non pas à faire diminuer immédiatement cet effet de serre, mais au moins à ne plus l'augmenter.

Rappelons que cette année, le protocole de Kyoto a pu entrer en vigueur et que les Etats signataires se sont engagés à réduire pour 2012, l'émission de CO₂ et ramener son taux à celui de 1990.

Le débat se termine par le souhait de bonne réussite pour Alain Hubert qui tentera l'an prochain la traversée de l'Antarctique en ballon.

Michel Kaye



Lors de la conférence que l'explorateur Alain Hubert est venu donner à Maransart le 22 avril dernier, celui-ci nous a emmenés aux pôles, a abordé les grands problèmes liés au réchauffement de planète en examinant notre passé depuis des centaines de milliers d'années et nos perspectives d'avenir, mais il n'a pas craint de garder les pieds sur terre en nous disant que chacun de nos gestes, chacune de nos actions ont leur importance.

Des exemples ? Il y en a à la pelle.

Si habitant à 500 mètres de la librairie, nous prenons notre voiture pour aller acheter notre journal, nous doublons le prix de celui-ci.

Pourquoi, à la fin d'un week-end le taux de solvants augmente-t-il dans les égouts ? Tout simplement parce que les peintres amateurs se débarrassent des restants de white-spirit ou de fonds de pots de couleurs dans les égouts, polluant ainsi des millions de litres d'eau.



La TV que nous regardons 3 heures par jour et reste en veille le reste du temps aura consommé au bout de la journée autant d'électricité en veilleuse que lorsqu'elle fonctionnait.

Laver notre voiture au tuyau d'arrosage consommera facilement 500 litres d'eau tandis qu'à la station service 20 à 40 litres suffiront et à peine plus si nous utilisons un seau et une éponge.

Les illustrations de cette page sont extraites du livre « Ma planète ça me regarde » de Philippe Boyer. Elles sont l'œuvre de Zaï. Un livre bleu de la fondation Ushuaia.

Laissez entrer la chaleur du soleil, elle est gratuite et inépuisable.

Chacune

Notre consommation d'eau étant pour sa plus grande part destinée aux toilettes, installons aussitôt que possible des chasses d'eau à débit variable ou, plus simple et moins cher, mettons dans le réservoir d'eau une bouteille en plastique lestée de cailloux que nous placerons dans ce réservoir sans en affecter le mécanisme. Nous diminuerons ainsi sensiblement le volume d'eau chaque fois que nous tirerons la chasse.

de nos actions,

Ne couvrons jamais nos radiateurs ou convecteurs (notamment avec du linge à sécher).

Eteignons le chauffage lorsque nous ouvrons les fenêtres pour aérer. Réglons notre chauffage au minimum nécessaire, quitte à mettre un pull !

Chacun de nos

Remplaçons partout où c'est possible les lampes habituelles à incandescence par des ampoules compactes à faible consommation. Si elles coûtent plus cher, elles consomment 5 fois moins et ont une vie beaucoup plus longue.

gestes pour

Quand nous achetons de nouveaux appareils électroménagers, soyons attentifs à leur catégorie, leur consommation en eau ou (et) électricité. N'oublions pas que des primes sont prévues à l'achat de nouvelles machines. Choisissons des appareils de classe énergétique A, voire A+ ou A++.

préserver

L'utilisation d'une casserole à pression économise 40 à 70 % en temps et en énergie. Poser un couvercle sur une casserole permet de réduire de 720 à 190 W la puissance nécessaire pour maintenir à ébullition 1,5 litre d'eau.

la qualité de notre environnement ont leur importance

Pour éviter la surconsommation de piles, achetons des appareils à brancher sur le secteur (réveils, jouets etc.) Si malgré tout des piles sont nécessaires achetons les modèles sans mercure ou, mieux encore, rechargeables. Ou ceux utilisant l'énergie solaire.

Nous participerons ainsi à des économies substantielles.

Ne nettoyons pas nos pinceaux dehors... ou dans notre évier. Nettoyons-les dans un récipient que nous refermerons hermétiquement et déposerons dans le parc à conteneurs en même temps que les fonds de pots de couleurs.

Un logement ordinaire recèle plus de substances chimiques qu'un laboratoire n'en contenait au siècle dernier.

Pendant ce temps, des fortunes sont dépensées actuellement en promotion et en publicité pour nous convaincre que tous ces produits nous sont nécessaires, voire indispensables : désinfectants, décapants, détachants, insecticides, désodorisants, colles, peintures, nous assaillent.

Ce ne sont là que quelques exemples et nous terminerons aujourd'hui par un seul chiffre : on abat dans le monde plus de 1,2 million d'arbres par an pour fabriquer notre papier de toilette !!!

Comme le disait Alain Hubert, tous les gestes que nous posons, même les plus simples, pour défendre la qualité de notre environnement ont leur importance.

C'est leur répétition, leur accumulation, qui auront des effets bénéfiques.



c'est leur multiplication qui nous sauvera



Pesticides et publicité

Non! Les pesticides ne sont pas inoffensifs!

Inter-environnement Wallonie et le Réseau éco-consommation dénoncent la campagne de publicité mensongère que l'Union des Industries de la protection des plantes mène actuellement. Ces associations ont déposé une plainte au jury d'éthique publicitaire. Voilà un extrait de leur point de vue.

En février, une campagne européenne destinée à promouvoir les pesticides a été lancée par l'Association Européenne de Protection des Récoltes (European Crop Protection Association), organisme représentant les producteurs européens de produits phytosanitaires. L'Union des Industries de la protection des plantes (UIPP) –regroupant les industriels des pesticides en France– relaie cette campagne auprès du grand public pendant 6 mois. Les moyens utilisés: une publicité diffusée dans des magazines français disponibles également en Belgique (Marie-France, Télérama, Avantage, Elle,...), un site Internet et un numéro vert. Et ils tapent fort! Sur leur site on lit notamment « Les pesticides ne sont pas des produits anodins, mais bien utilisés, ils ne présentent pas

de risque pour l'homme ni l'environnement. » **CETTE AFFIRMATION EST FAUSSE ET DANGEREUSE.** Elle laisse à penser que puisque les produits sont agréés et font l'objet d'une homologation, leur usage est inoffensif. De plus, une comparaison fallacieuse fait croire que les plantes ont besoin des pesticides comme les malades d'un médicament. Cela permet de faire oublier les impacts négatifs sur l'environnement et la santé humaine et surtout, les intérêts économiques en jeu. Autre idée erronée véhiculée par l'UIPP: l'emploi des pesticides de synthèse serait indispensable sous peine de famines. L'expérience de pays tels que le Danemark, la Suède ou la Norvège indique le contraire: ces pays ont divisé par deux, ou plus, leur consommation de pesticides en 5 à 10 ans et parviennent toujours à produire suffisamment.

Suite du texte et renseignements:
Inter-environnement Wallonie
Anne Thibaut et Véronique Bouttin,
081/255 280 - gsm 0479/497 656
Réseau éco-consommation
Thérèse Snoy et Edurne Gil
071/65 48 71.



On nous écrit

Vous avez raison d'attirer dans votre dernier numéro notre attention sur le peu de cas que l'on fait souvent de notre patrimoine.

Cela dit, il ne faut pas oublier les habitants qui, à titre privé, sans espoir de subvention, par devoir ou par plaisir, restaurent, avec ou sans l'aide d'un architecte, des maisons ou parties de maisons qui méritent protection. Votre mission est bien sûr de dénoncer des négligences ou des saccages de témoins de notre passé, mais je crois aussi que vous devez nous donner des exemples positifs.

Je pense entre autres à certaines maisons de Maransart dont on a pu sauver la beauté et il y a des exemples à découvrir dans plusieurs de nos communes

Autour de la chapelle du Bon Dieu de pitié

Vous avez conté l'aventure de cette chapelle et l'abattage des arbres qui l'entouraient. Si le premier tilleul a été abattu, vaincu par la maladie, je crois que les deux autres ont été victimes de l'asphalte, des pavés, du ciment qui les ont privés de l'eau nécessaire à toute plantation. Qu'en pensez-vous?

Il y a coccinelles et coccinelles

Nous avons tous lu des articles relatant l'invasion de coccinelles très voraces venues d'Asie (Harmonia axyridis). Elles ont déjà fait de gros dégâts en Amérique du Nord, elles ravagent et menacent la survie de nos coccinelles indigènes et s'installent en grand nombre dans certaines maisons.

Nous avons toujours été défenseurs de ces auxiliaires nous débarrassant de quantité de pucerons. Comment les distinguer? Comment s'en débarrasser? Faut-il les détruire? Nous posons la question aux spécialistes.

Pratique, gratuit, efficace et respectueux de la nature

Chaque jardinier a sa méthode infailliable pour éliminer les limaces et pucerons. Pour les uns, les cendrées sont les plus efficaces, sauf s'il pleut. Pour d'autres la bière ou le purin d'orties sont souverains. La revue « Birds bay news » nous suggère la méthode suivante: recueillez des prèles que l'on trouve en abondance le long de nos chemins de campagne, dans les zones humides. La prèle est un révélsif que n'apprécient guère les limaces et les pucerons.

Pour préparer la solution, il convient de recueillir tiges et fleurs des prèles que l'on fait sécher.

Bien sèches, on les émiette et on emploie cette poudre à raison de 15 grammes que l'on dilue dans 1 litre d'eau.

Faire macérer pendant 12 heures dans un récipient couvert.

Faire ensuite bouillir le mélange durant 1/2 heure.

Filtrer et diluer dans 5 litres d'eau.

La préparation est placée à l'abri de la lumière et garde son efficacité durant un mois.

Pulvériser les plantes que vous voulez protéger.

Purin d'orties

Il est d'une efficacité qui a fait ses preuves.

Prenez un seau, une paire de gant et remplissez votre seau de jeunes orties en les hachant et les tassant un peu.

Couvrez ces orties d'eau et oubliez ce seau dans un coin sombre du garage ou couvrez le seau en brassant le tout de temps en temps. Après 15 jours assurez-vous que le mélange (nauséabond) ne fait plus de bulles, ce qui indique que la fermentation est terminée.

Si c'est le cas, sortez le seau au jardin et enlevez les orties à l'aide d'une cuillère en bois ou un bâton. Jetez les orties sur le compost.

Transvasez à travers une grosse passoire ménagère le liquide dans un autre seau, puis, à travers un filtre plus fin, dans un arrosoir. Versez le purin filtré dans des bouteilles bien fermées et étiquetées. La substance se conservera au moins un an.

Quand vous y penserez versez dans votre pulvérisateur 20 % de ce purin et 80 % d'eau et appliquez le mélange sur vos plantes avec un effet répulsif étonnant sur les pucerons et autres petits parasites, mais aussi comme engrais foliaire.

Evitez les plantes en phase de formation florale car ce purin aurait tendance à favoriser les feuilles au détriment des fleurs.



Nos éditions

Un succès qui ne se dément pas

Aussi bizarre que cela paraisse, nous avons été obligés d'éditer pour la sixième fois notre topo-guide « 12 promenades à Lasne. » et de rééditer pour la seconde fois le nouveau topo-guide « 14 nouvelles promenades à Lasne » Rien d'étonnant à ce que, quand nous nous promenons, nous rencontrons des amateurs de tous âges un de nos livres à la main ou plongés dans sa lecture.

Le succès de ces éditions s'explique par leur présentation, leur clarté, leur plastification les protégeant des intempéries et leur prix raisonnable. C'est un petit cadeau fort apprécié par les Lasnois et ceux que vous avez invités à découvrir nos beaux villages.

Si nous avons édité (et maintenant réédité) le topo-guide n° 2 (14 nouvelles promenades à Lasne) c'est à la demande de promeneurs trouvant les promenades du premier topo-guide trop longues, manquant d'entraînement ou hésitant à emmener grand-mère ou petits-enfants trop loin de leur point de départ, car il faut encore penser au retour. Certains, au contraire, souhaitent de plus longues randonnées mais ils savent qu'

il est toujours possible de combiner plusieurs itinéraires (c'est d'ailleurs ce que nous proposons pour les promenades plus courtes du topo-guide N° 2.

TOPO-GUIDE N° 1 « 12 PROMENADES À LASNE »

TOPO-GUIDE N° 2 « 14 NOUVELLES PROMENADES »

Prix de CHAQUE TOPO-GUIDE: 6 €.

+ frais d'expédition de 1,32 €

Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont portés à 2,20 €.

En complément de ces guides nous avons édité en collaboration avec l'I.G.N. (Institut Géographique National)

Une carte en couleurs (recto/verso) qui nous propose 210 km de promenades à Lasne.

PRIX: 7,5 € + frais d'expédition de 0,88 €

CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE

noir et blanc: 5 € + frais d'expédition:

1,32 €.

coloriée: 10 € + frais d'expédition:

1,32 €.

CARTES POSTALES EN COULEURS

la pièce: 0,50 € - par 5: 2 € - par 10: 3 €.

+ frais d'expédition: jusqu'à 10 cartes : 0,44 €.

POLOS et TEE SHIRTS

100% COTON avec le sigle de Lasne Nature brodé sur les polos et imprimé sur les tee-shirts.

POLO pour dame, manches courtes, couleur sable.

Tailles S.M.L. ou XL Prix : 20 €

POLO pour homme, manches courtes, couleur olive.

Tailles S.M.L, XL ou XXL

Prix : 20 €

TEE-SHIRT manches longues, bicolore sable/olive.

Tailles M.L, PRIX 14 €.

Renseignements concernant ces vêtements: 02/633 31 28 Hors Lasne, les frais d'expédition : 1,32 €

Tous les versements concernant nos éditions sont à effectuer au compte 001-2693758-47 de Lasne Nature à 1380 LASNE

Les COTISATIONS (10 € minimum par an) et DONS sont à verser au compte 001-2326233-55 de Lasne Nature 1380 LASNE

Cotisations

N'oubliez pas de renouveler votre cotisation annuelle (10 € minimum). Quelle que soit la date de votre versement, elle est toujours valable 12 mois.

Compte 001-2326233-55 de Lasne Nature – 1380 Lasne
Ayez toujours votre carte de membre sur vous. Elle vous donne droit à certains avantages dont la gratuité à nos conférences et promenades.

Votre carte de membre vous rappellera quand il conviendra de payer la cotisation suivante. Vous n'ignorez pas que ce sont vos cotisations qui nous permettent d'éditer régulièrement (nous sommes au numéro 62) ce bulletin qui est le lien le plus utile entre notre association et les habitants de notre commune.

La carte de membre de l'asbl Lasne Nature



Lasne Nature
a.s.b.l.

www.lasne-nature.be

Rue de Fichermont n°3, 1380 Lasne
E-mail : secretariat@lasne-nature.be
Tél et Fax : 02/ 633 27 64
N° de compte : 001-2326233-55

M.

Adresse

.....

Code postal

Localité

Valable jusqu'au (1 an)



Quel climat pour la Belgique

L'étude ci dessous devait être publiée dans notre numéro du mois de décembre, mais l'abondance des matières nous a obligés à la reporter à ce n° 62.

L'actualité récente, les catastrophes qui ont ravagé l'Indonésie, le Sri Lanka et d'autres pays du sud-est asiatique, les cyclones tropicaux plus fréquents, la montée des eaux dans les deltas du Nil et du Bangladesh ou encore la désertification en Afrique ont tragiquement remis à l'ordre du jour ces questions dont l'ampleur est sans commune mesure avec ce qui s'est passé au cours des derniers siècles (si l'on excepte les grandes famines qui ont touché des pays comme la Chine et à propos desquelles on s'étonne que les médias soient si discrets quand ils manient les comparaisons.)

Ces catastrophes annoncées ne suffisent pas à sensibiliser l'opinion chez nous. Il est vrai que nous avons la chance d'habiter dans une région du monde relativement protégée des grandes catastrophes climatiques. Cela veut-il dire que rien ne se passera sous nos latitudes ? Pour répondre à cette question, une étude sur les impacts potentiels des changements climatiques en Belgique vient d'être réalisée par des climatologues de l'Université Catholique de Louvain, avec la collaboration de plusieurs spécialistes belges. Si certains espèrent des conséquences positives, comme la disparition progressive des hivers très froids, force est de constater que l'ensemble des impacts négatifs l'emportera largement et que cela risque de coûter très cher. Après avoir redéfini le problème du

réchauffement global à la lumière des projections du GIEC, les auteurs se penchent sur le climat de la Belgique. Etudiant avec la plus grande prudence les différents scénarios possibles, ils constatent que malgré l'existence de larges incertitudes, certaines tendances se dégagent : augmentation des précipitations en hiver, plus de sécheresse en été, vagues de chaleur plus fréquentes, épisodes de pluies intenses plus fréquents, risque de tempêtes, élévation du niveau de la mer, risque d'extinction pour de nombreuses espèces vulnérables.

L'augmentation des précipitations hivernales va entraîner une hausse du niveau des nappes aquifères et du débit des cours d'eau, avec comme conséquence un risque accru d'inondations. On connaît les problèmes socio-économiques engendrés par ce type de catastrophe. L'élévation du niveau de la mer aura pour conséquence une érosion de la côte, avec salinisation des sols et des nappes. Le nombre de fortes tempêtes pourrait augmenter rendant indispensable le renforcement des digues. Pour améliorer le niveau de sécurité actuel, des travaux sont déjà prévus, mais ils exigeront des moyens économiques importants.

L'envahissement des côtes par la mer va causer le déplacement des zones humides naturelles vers l'intérieur des terres. Une hausse de 1 mètre du niveau moyen de la mer aurait pour résultat que près de 63000 hectares se trouveraient à une altitude négative.

Les changements climatiques auront un effet sur la santé humaine. On a déjà vu les conséquences dramatiques des vagues

de chaleur : selon une étude de l'Organisation Mondiale de la Santé, la canicule de 2003 est responsable de 20.000 décès en Europe. Le taux de mortalité dans les grandes villes est doublé ou triplé durant les journées de température exceptionnellement élevée. Viennent s'y ajouter les problèmes de santé (allergies, asthme...) liés à la qualité de l'air et aux pics d'ozone. Les vecteurs de maladies infectieuses (moustiques, mouches...) se développent quand le climat se réchauffe, propageant de nombreuses maladies (malaria, dengue, parasitose...) Enfin, les hivers moins froids sont favorables au développement des tiques qui transmettent la maladie de Lyme, en forte progression en Belgique comme dans d'autres pays du Nord de l'Europe.

Le réchauffement va entraîner de nombreuses perturbations pour les espèces végétales et animales. Il y a un risque d'extinction pour des espèces vulnérables : par exemple, des arbres à longue durée de vie comme le hêtre, le chêne ou le charme, pourraient ne plus trouver chez nous les conditions climatiques permettant leur développement. L'impact ne devrait pas se résumer à des disparitions. On assiste déjà à l'arrivée d'espèces venant de régions plus chaudes. Cela va modifier les relations entre les espèces, créant une compétition alimentaire affectant la structure-même de certains écosystèmes.

Natagora observe de plus en plus d'oiseaux et d'insectes qui ont commencé à remonter du sud de la France et qui s'installent chez nous. Des espèces méridionales de libellules, des papillons (sphinx à tête de mort), des araignées (argiope), et même des champignons

La nature de juin à août

Pouvez-vous reconnaître l'**hirondelle** qui vole près de chez-vous ? Elles sont toutes revenues de leur long périple hivernal pour nicher.

L'hirondelle de cheminée (*Hirundo rustica*) se reconnaît à sa queue fourchue munie de longs filets ; son front et sa gorge sont brun-roux, tandis que le dessous varie du blanc crème au rose. Elles nichent dans les granges, étables et écuries. L'hirondelle



de fenêtre) (*Delichon urbica*) est plus trapue que sa cousine de cheminée, avec un dessous blanc et un croupion blanc visible de loin. L'hirondelle de fenêtre établit son nid sous les corniches des bâtiments. Toutes les deux utilisent de la boue séchée, des brindilles et des petits graviers pour construire leur nid. Elles se nourrissent d'insectes qu'elles capturent en vol.

A cette époque, les **libellules** volent 2 par 2, l'une accrochée à l'autre. Elles sont accouplées et nous font assister à un ballet pour le moins curieux. Le mâle possède un orifice génital situé à



l'extrémité de son abdomen et un organe copulateur situé sur le thorax. Dans un premier temps, il doit déposer sa semence près de son organe copulateur. Ensuite, après s'être fixé sur le corps, il va l'entraîner dans de longues promenades aériennes. Après plusieurs heures, la femelle consentante va approcher son abdomen près de l'organe copulateur du mâle et être fécondée.

ique de demain ?

toxiques (bolet satan et pleurote de l'olivier) ont été recensés en Wallonie. Cette association constate que les changements climatiques seront la cause majeure de régression de la biodiversité au cours du XXI^e siècle. Mais leur impact réel constitue un problème extrêmement complexe.

Une illustration en est donnée par l'exemple suivant : lorsque le printemps est précoce, les chenilles des papillons prématurément écloses ne trouvent pas assez de jeunes feuilles de chêne pour s'alimenter. Peu d'entre elles subsistent. Ensuite, ce sont les jeunes mésanges qui ne trouvent pas à se nourrir... C'est ainsi que certaines populations déclinent inexorablement.

Les auteurs de l'étude se penchent également sur des écosystèmes remarquables comme les Hautes Fagnes et le Zwin. La région des Hautes Fagnes constitue une réserve naturelle de quelque 5000 ha. On y trouve encore diverses espèces végétales et animales qui sont menacées en Europe. Mais les changements climatiques entraîneront une augmentation de l'évapotranspiration qui contribuera à l'assèchement des tourbières. Ce problème, déjà majeur actuellement, sera donc aggravé et la végétation caractéristique sera progressivement remplacée par des espèces plus résistantes, avec envahissement par des graminées et des arbustes. En ce qui concerne la réserve naturelle du Zwin, composée d'une rangée de dunes derrière lesquelles se trouvent des étendues de vase et des marais salants, elle abrite une grande variété de végétation et de nombreuses espèces d'oiseaux qui lui donnent une grande valeur écologique et paysagère. Dans

un futur proche, le principal risque est l'ensablement. A long terme, il faudra tenir compte d'une hausse du niveau de la mer, mais aussi d'une augmentation du nombre et de l'intensité des tempêtes. Ce milieu naturel pourrait être fortement dégradé.

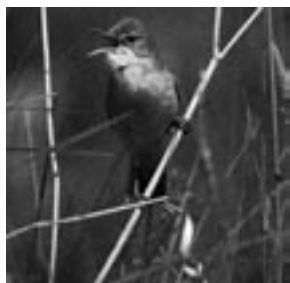
Dans un pays comme la Belgique, les motifs d'inquiétude sont bien moindres que dans les pays pauvres qui seront les principales victimes des changements climatiques. Mais nous ne serons pas totalement épargnés. C'est maintenant qu'il faut prendre conscience que notre boulimie énergétique aura des conséquences très négatives pour les générations futures. Il est temps de soutenir une politique volontariste de réduction des émissions de gaz à effet de serre, seule solution pour écarter cette menace majeure qui pèse sur l'humanité

Denise Morissens

« Impacts des changements climatiques en Belgique ». Philippe Marbaix et Jean-Pascal van Ypersele (sous la direction de Greenpeace), Bruxelles, 2004 - Aussi disponible sur www.greenpeace.be

Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat - Nations Unies dans un article « Chaud devant... froid dans le dos »
Natagora n° 3, sept-oct 2004 Alain Hambuckers, Université de Liège, Département des Sciences et de gestion de l'Environnement.
René Schumaker, Université de Liège

*Pourquoi y a-t-il moins de **chants d'oiseaux** en juillet ? Les parades nuptiales sont terminées; les oiseaux vont changer de plumage avant la migration et l'hivernage. La mue nécessite de l'énergie, rend les oiseaux apathiques et malhabiles. N'ayant plus toute leur capacité de voler, ils ont intérêt à ne pas se faire remarquer des prédateurs.*



*Juillet rend les **chevreuils** (*Capreolus capreolus*) mâles (brocards) moins peureux; ils affrontent leurs rivaux et entament déjà la conquête des femelles. On dit que l'on peut les attirer en soufflant dans une herbe tenue entre les pouces. Le son émis imiterait le soupir de la chevrete... En août, la parade nuptiale se poursuit, et la femelle se dérobe à chaque nouvelle tentative de séduction du mâle en effectuant alors des parcours ritualisés en forme de huit. Si vous croisez de telles traces, revenez au crépuscule et en vous dissimulant, vous serez en première loge pour les observer.*



CLW

Collectes diverses

Collectes des sacs bleus, paquets de papiers et cartons à déposer le mardi matin avant 7 heures ou la veille après 20 heures.

Jours d'enlèvement Sacs bleus (PMC) ou papiers et cartons

JUIN

Mardi 7 juin : sacs bleus,
Mardi 14 juin : papiers et cartons,
Mardi 21 juin : sacs bleus.

JUILLET

Mardi 5 juillet : sacs bleus,
Mardi 12 juillet : papiers et cartons,
Mardi 19 juillet : sacs bleus.

AOÛT

Mardi 2 août : sacs bleus,
Mardi 9 août : papiers et cartons,
Mardi 16 août : sacs bleus,
Mardi 30 août : sacs bleus.

SEPTEMBRE

Mardi 6 septembre : papiers et cartons.

Suite dans le bulletin de septembre.

...

GROS ENCOMBRANTS

A déposer le mercredi avant 7 heures ou la veille après 20 heures sans oublier d'y apposer une étiquette (ancien modèle- max. 1m³)

SEPTEMBRE

Mercredi 6 septembre dans les rues où les poubelles sont ramassées le vendredi.

PAS DE RAMASSAE DE GROS ENCOMBRANTS EN JUILLET ET EN AOÛT

Si sacs bleus, paquets de cartons et papiers ou gros encombrants n'ont pas été enlevés le jour prévu signalez-le dès le lendemain matin au Service Environnement de la commune :
Tél.: 02/ 634 05 83.
Sauf le lendemain des jours fériés.



AGENDA

ENTRETIEN DE LA RESERVE DU RU MILHOUX

Contrairement aux années précédentes nous avons décidé d'instaurer des demi-journées d'entretien de la réserve de 9 à 13 h en juin, juillet et août, demi-journées durant lesquelles il sera possible de visiter le site (voir dates plus loin). L'entrée du site se situe dans la rue à la Croix (perpendiculaire à la rue de l'Abbaye). Bottes indispensables. Annoncez votre visite au 02/653 55 79 après 19 h.

JUIN 2005

Sam 11 et Braderie de LASNE

Dim 12

Dim 19 Demi-journée d'entretien de la réserve du Ru Milhous et possibilité de visite de 9 à 13 h. (Voir texte d'introduction ci contre).

Dim 19 PROMENADE. Départ à 10h de la Place de Plancenoit.

Jeu 30 Centre sportif et culturel de Maransart.
19h30 Réunion Sentiers - 20h00 Réunion générale.

JUILLET 2005

Dim 17 Demi-journée d'entretien du Ru Milhous. (Voir ci dessus).

En juillet, pas de REUNIONS MENSUELLES DE LASNE NATURE. (comme au mois de décembre)

AOÛT 2005

Dim 14 Demi-journée d'entretien du Ru Milhous. (Voir ci dessus).

Dim 21 PROMENADE du Bois de Berines. Départ à 10h00 de l'église de Sart-Dames-Avelines.

Jeu 25 Réunions mensuelles de Lasne Nature.

Sam 27 NUIT EUROPEENNE DES CHAUVES-SOURIS
Rendez-vous à 19h30, à l'Internat de l'Athénée de Rixensart, chaussée de Rixensart/Lasne. Organisation PCDN de Lasne. Renseignement : 02/634 04 93

Quelques dates à retenir pour SEPTEMBRE

2, 3 et 4 septembre 2005 : 21^e édition du Salon Valériane pour notre santé et celle de la terre.
NAMUR EXPO (entrée gratuite jusqu'à 26 ans) renseignements : www.natpro.be

11 et 12 septembre Journées du Patrimoine.
Thème de cette année: Regards sur le Moyen âge.

Dimanche 18 septembre
Journée de la Mobilité à Lasne. (Précisions dans notre prochain numéro).

Vous pouvez nous atteindre par téléphone, Fax ou courriel:

Président: Willy CALLEEUW : 02/ 633 24 66.

Secrétaire: Jean-Pierre HAAK : 02/652 59 14 ou 0477/ 21 68 42

Comptabilité: Jean MONS 02/ 633 27 91

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire: Jacques DONNER Tél.: 02/633 18 79-
Fax : 633 49 36 ou urbanisme@lasne-nature.be

Cellule Sentiers: Jacques COLARD : 02/ 353 02 44, Michel KAYE : 02/ 633 51 00 ou sentiers@lasne-nature.be

Rédaction: Didier GELUCK : 02/633 30 24.

Réserve du Ru Milhous: Erik SEVERIN
(Conservateur) 02/ 653 55 79 après 20 h.

Cellule Mobilité:

Jean Pierre HAAK : 02/652 59 14 ou 0477/21 68 42 ou mobilite@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions:

Alain CHARLIER : 02/ 633 41 93 après 18 h ou eau@lasne-nature.be

Cellule Batraciens :

Micheline NYSTEN : 02/ 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature :

Monique LOZET : 02/653 22 64.
lecon.verte@village.uunet.be

Téléphone et Fax de l'asbl: 02/ 633 27 64.

E-mail: secretariat@lasne-nature.be
www.lasne-nature.be

Comptes en banque:
POUR COTISATIONS
001-2326233-55 de Lasne Nature asbl
1380 LASNE.
POUR TOUTES LES EDITIONS de Lasne Nature: 001-2693758-47 de Lasne Nature, 1380 LASNE

Les mots croisés de MML

GRILLE N° 62

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

SOLUTION DU N° 61

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	R	O	T	T	E	M	E	N
2	U	O	S		O	D	I	L	O
3	M	U	S	A	R	D	E	R	A
4	U	S	U	S		Y		O	P
5	L	S			F		F	I	E
6	T	E	R	R	E	A	U	T	E
7	U	R	T	I	C	A	N	T	E
8	E	O		F	A			A	N
9	U	L	M		M	A	R	I	O
10	X	E	R	O	P	H	I	L	E

HORIZONTALEMENT

1. Adoucit les climats littoraux de l'Europe du Nord-Ouest.
2. Conjonction. - Thallium symbolique inversé. - Souci
3. Ile de Bretagne • 4. Chanvre d'eau • 5. Celui de seiche est mis à la disposition des oiseaux en cage. - Révérend Père.-
Disposition des branches et des feuilles d'un végétal caractérisant sa silhouette. • 6. Crie dans les bois. - Pas-de-Calais vu par les Romains • 7. Salle voûtée quadrangulaire de certaines mosquées. - Sentier forestier • 8. Pronom interrogatif élidé. - On y rencontre surtout des mousses et des lichens • 9. Qui ne peut être différé. - Celui d'Espagne est le rocambole • 10. Filet dont on couvre les chevaux pour les protéger des mouches.

VERTICALEMENT

1. Relatif à la science des matériaux qui constituent le globe terrestre • 2. Do. - Cité légendaire. - La dernière des quatre glaciations alpines • 3. Langue des félibres. - Il rayonne dans presque tous les mots croisés. - Va en Angleterre • 4. Contient l'élément F. - Consonnes de nuit.- Attrapé • 5. Grande plaine inculte, sans arbres, au climat sec, à la végétation pauvre et herbeuse. - Jamais vieux • 6. Pronom. - Il accompagne le chant du poète
7. Comme un gazon bien tondu. - Chaque ville a le sien • 8. 10 x 10 de bas en haut. - Combinât avec de l'oxygène • 9. Premier d'une série. - Ses fonds n'ont que peu de valeur (de b. en h.) • 10. Qui appartient au matin.